



CR UF CGT DIRCE du CSA du 24 juillet 2025

Après l'appel le quorum étant rempli la direction ouvre le CSA.

Lecture déclaration préalable de la CGT

Un retour rapide sur la FS du 18 juillet, avec les décisions prises qui seront envoyées aux chefs de services.

La Direction se réjouit du retour de la CGT autour de la table des discussions et que ses actions soient entendues aux ministères.

FO intervient pour dire qu'elles ont été écoutées mais pas forcément entendues.

Il est envisagé une relève lorsque les interventions durent trop longtemps.

La CGT précise que cela sera difficile à mettre en place du fait du manque d'effectif et si le personnel n'est pas d'astreinte.

La direction prend note

La direction informe qu'elle a commencé à contacter les Prefs pour revoir les conventions avec les dépanneurs. Une note de service va être émise et distribuée dans chaque District et SREX

Arrivée des experts :

Lucie Prillard pour la direction

Messieurs, Denis Faure, Jean Yves Crouzet et Victorien Decobert pour la CGT

Une présentation est faite par Mme Prillard en se basant sur la réorganisation de 2019. Les pistes de modification ont été vues collectivement avec les agents concernés. À noter que deux points faibles présentés en juin ont été retravaillés.

Le bilan fait apparaître des difficultés récurrentes entre 20H ET 22H, également le samedi et des difficultés notamment de la gestion de 2 secteurs par PC Genas.

Le dimensionnement n'englobe pas une présence 24/24, seule 1 astreinte pour surveillance tunnel est nécessaire. Les ajustements visent à répondre au pic d'activité avec un effectif constant.

La CGT précise que ces sujets avaient été soulevés en 2019 lors de la restructuration et qu'à l'époque nos remarques sur l'activité en soirée et le samedi qui allait poser problème n'avaient pas été prises en compte. Il serait de bon ton d'écouter les remarques des représentants et experts, car suivre des chiffres et des statistiques ne reflète pas la réalité, avec 6 ans de retard.

Les deux sujets qui posaient questions ont été vérifiés par Adage et DRH afin de ne pas créer de nouvelle situation non réglementaire.

Concernant les plages en poste, la CGT demande sous quelles conditions le dépassement de cette plage, notamment le soir, est envisagé ?

Il restera possible à titre exceptionnel de réaliser jusqu'à 1hr en HS.

La CGT demande la possibilité d'anticipation quand cela est possible.

Concernant le fonctionnement des 2 salles, la direction demande de la résilience et envisage de pouvoir mutualiser les plannings des 2 PC à l'avenir .

Pas de vision concernant l'avenir du PCH lié à l'expérimentation et un risque de perte de réseau.

La CGT précise que cette vision de mutualisation avait été soulevée en 2019.

La CGT demande pourquoi au PCH les agents ne sont pas formés pour gérer les tunnels.

La direction précise qu'il s'agit d'une formation particulière avec qualification.

La direction évoque le sujet des effectifs, avec les arbitrages qui seront à faire liés à la baisse annoncée.

LA CGT demande des explications par rapport aux annonces de la baisse de 2 % soit 15 ETP pendant 3 ans, soit 45 ETP au total.

Ce chiffre correspond au reliquat restant des effectifs en sureffectif de la loi 3 DS (40). La DIRCE va t'elle payer les pots cassés de cette réforme presque à elle seule ?

La direction précise que nous sommes l'une des DIR les plus touchées. Il y a les sureffectifs liés à la 3DS mais aussi à la loi de finances avec le plan de diminution du nombre de fonctionnaires.

Normalement il a été demandé -6 %.

La CGT précise que le résultat reste le même sur les pertes.

FO précise qu'à la création des DIR il n'était pas prévu de baisse d'effectifs dans les PC.

La direction répond qu'elle ne peut pas dire cela, elle cherche à améliorer le fonctionnement pas à baisser les effectifs PC. La piste principale est sur les services supports et que même si le ministre a demandé le gel des baisses d'effectif, elle ne renoncerait pas à son projet de service, car les ministres passent et ne sont pas éternels.

La CGT précise que malgré la perte de réseau cela ne veut pas dire moins de travail.

Retour sur le sujet à l'ODJ

Au vu du changement sur le RI et de l'augmentation de l'activité, la CGT demande la possibilité qu'un véhicule de service soit mis à disposition sur les ouvertures le WK

La direction précise qu'elle ne veut pas créer un précédent, à l'inverse de ce qu'elle veut mettre en place, mauvais message.

Étude du RI

FO demande d'arrêter de parler d'illégalités au PCG, sinon il faut parler du PC Osiris qui depuis sa création fonctionne de manière particulière.

La direction, ok sur le principe, dans ce cas elle demande à FO d'arrêter de dire « moi je » « mon cycle » car le sujet est PCH

Sur le cycle FO précise que cela risque de coincer si repos le lundi tout le temps

La direction précise que ce repos peut être glissant, suivant l'activité dans le respect des garanties minimales.

La direction propose d'enlever les dernières phrases sur 5.3 et 5.4 n'apportant pas de lecture simple.

La direction propose de donner l'astreinte à quelqu'un d'autres dans le cas où le repos soit anticipé.

La CGT précise si respect des règles sur majoration entre autres, OK

FO a regardé les JRTT entre les différents PC. Moulins et Gentianes 3 et à l'avenir 24 au PCH. Cela risque de fragiliser le service.

La direction a analysé les risques et assume son choix.

FO continue en précisant que cela représente 1/4 du temps soit 50 jrs/an d'absence

La direction assume de nouveau et ajustera au besoin.

La CGT précise que nous ne sommes pas sur l'analyse de FO. Pour nous la faute revient aux arbitrages sur les effectifs, s'il y avait plus d'agents il n'y aurait pas ces problèmes de manque. Si des agents ont des JRTT, tant mieux pour eux, le but n'est pas de comparer les uns aux autres.

Suite aux régulières prises de position aujourd'hui faites par FO, la CGT rappelle que l'ODJ est sur le PCH et que les débats ne peuvent porter sur uniquement 1 PC et sur le RI qui a été discuté et validé en 2019, même si nous étions contre. Ce temps perdu sur des discussions stériles ne permet pas de discuter sur les sujets du jour .

Concernant l'ouverture du PCH le dimanche, elle a été décidée dans la limite de 25 dimanches / an. Un point sera à faire en Sept 2026 avec les opérateurs de Genas pour voir comment ça se passe les dimanches où ils seront seuls en gestion (impact sur les dimanches et impact sur fin de vacation à 21 h15).

La CGT demande concernant le planning envisagé la date pour la mise en place . Qu'il ne faut pas imposer mais plutôt discuter entre l'ensemble des opérateurs afin que chacun puisse donner son avis et ses problématiques.

La direction attend en premier l'arrivée d'un nouvel opérateur en septembre, puis 1 mois de formation. Il est envisagé une mise en place à partir du 6 octobre, mais au plus tard le 1^{er} janvier

Demande de mise au vote

FO demande suspension de séance

La CGT s'abstient sur le vote

FO ne souhaite pas prendre part au vote, la direction lui indique que dans ce cas le vote sera considéré comme abstention, ces derniers sont étonnés pensant qu'il y avait un autre choix que l'abstention

Avant la clôture la CGT prend la parole, demandant à la direction de considérer les représentants au niveau qu'il se doit. Car au même titre que le ministre qui reçoit des collectifs sans recevoir les OS, la direction de la DIRCE répond à une sollicitation d'un collectif d'agents via un courrier, ce que nous ne contestons pas même si... Mais quand nous faisons des droits d'alerte aucun retour, cela s'apparente à du mépris.

La direction en prend bonne note

Départ des experts

Questions diverses

La CGT demande un retour sur les difficultés liées à la mise en place du travail décalé
La direction veut inscrire un bilan au CSA d'octobre.

La CGT donne par exemple, d'éviter les formations dans cette période qui fait avoir des horaires différents dans la même semaine, surtout que certaines pouvaient attendre.

Proposition sera faite de les faire sur les horaires décalés

Fin 12H30